

DEPARTEMENT DE LA SARTHE

Communauté de communes Le Gesnois Bilurien

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2026**

Nombre de Conseillers : - En exercice : 45 - Présents : 39 - Procurations : 03

Rappel des dates : Convocation Partie Budgétaire: 28/01/2026 - Affichage : 28/01/2026

Convocation Générale : 06/02/2026 - Affichage : 06/02/2026

Le douze février deux mille vingt six, à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien s'est réuni en séance ordinaire à la Salle La Passerelle de Connerré sous la Présidence de Monsieur André PIGNÉ.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice :

Commune	Délégué	Présent	Mandataire - date de procuration	Absent excusé
ARDENAY-SUR-MERIZE	PIGNE André			
BOULOIRE	DELOUBES Anne-Marie	X		
	ASSE-ROTTIER Jocelyne	X		
	DOUYERE Olivier	X		
CONNERRÉ	MONGELLA Arnaud	X		
	FROGER André		Pouvoir donné à Jean-Yves LAUDE - 10/02/26	
	CHARPENTIER Dominique	X		
	GUILMAIN Nathalie	X		
COUDRECIEUX	FOULON Tony	X		
LE BREIL -SUR-MERIZE	ESNAULT Raymond	X		
	PLANCHON Anne-France	X		
LOMBRON	BOUZEAU Brigitte	X		
	GODEFROY Vincent	X		
MAISONCELLES	DROUET Dominique	X		
MONTFORT-LE-GESNOIS	TRIFAUT Anthony	X		
	MACÉ Mélanie	X		
	FOUQUET Stéphane	X		
	PLAIS Mickaël			X
NUILLÉ-LE-JALAIS	OZAN Claudine	X		
SAINT-CELERIN	FLOQUET Franck	X		
	DE GALARD Gilles		Pouvoir donné à Franck FLOQUET - 10/02/26	
SAINT-CORNEILLE	PRÉ Michel	X		
	LEVASSEUR Christelle	X		
SAINT-MARS-LA BRIÈRE	SURUT Jackie	X		
	GADEMER Catherine	X		
	CHRISTIANY Damien	X		
SAINT-MICHEL-DE-CHAVAINES	FROGER Michel	X		
	BUNEL Pierrette	X		
SAVIGNÉ-L-EVEQUE	LEMEUNIER Isabelle	X		
	LATIMIER Martial	X		
	MIGNOT Claude			X
	COURTABESSIS Alain	X		
	PENNETIER Stéphane	X		
SILLÉ-LE-PHILIPPE	DUGAST Claudia	X		
	TERTRE Charly	X		
SOULTRÉ	LEDRU Stéphane	X		
SURFONDS	DUTERTRE Alain	X		
THORIGNÉ-SUR-DUÉ	CHAILLOUX Nathalie		Pouvoir donné à Jean-Claude LECOMTE - 06/02/26	
	LECOMTE Jean-Claude	X		
TORCÉ-EN-VALLÉE	ROYER Jean-Michel	X		
	MATHÉ Céline	X		
TRESSON	BUIN Chantal	X		
VAL DE LA HUNE	PINTO Christophe	X		
	BARRAIS Vincent	X		
	LAUDE Jean-Yves	X		

Monsieur Damien CHRISTIANY est élu secrétaire de séance.

Objet : Vote du compte financier unique 2025 - Budget annexe SPANC

Délibération n° 2026-02-007

Le Conseil communautaire,

Vu l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport du CFU pour l'année 2025 présenté par le 1er Vice-président,

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant, les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT qui prévoient que le Président peut assister à la discussion mais lui interdit formellement de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité ;

Considérant que, dans ce cadre, Monsieur André PIGNE, Président, a quitté la séance ;

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit par le 1^{er} vice-président :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale		1 000.00 €	1 000.00 €
	Recettes réalisées		45.90 €	45.90 €
	Restes à réaliser		- €	- €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale		1 036.36 €	1 036.36 €
	Dépenses réalisées		56.99 €	56.99 €
	Restes à réaliser		- €	- €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)		11.09 €	11.09 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)		36.36 €	36.36 €
Solde (Investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)		25.27 €	25.27 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	- €	- €	- €
Résultat cumulé	Excédent/déficit		25.27 €	25.27 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Président n'ayant pas pris part au vote,

- **APPROUVE** le CFU 2025 du budget annexe SPANC ;

Le tableau suivant reprend l'ensemble des crédits ouverts et exécutés pour l'exercice 2025, tant en fonctionnement qu'en investissement.

BUDGET SPANC SECTION DE FONCTIONNEMENT						
DEPENSES	CA 2024	BP 2025	CFU 2025	Taux d'exécution	Evolution	Poids en %
Chapitre 011 - Charges à caractère général	27 808.00 €	- €	- €			0.00%
Chapitre 012 - Charges de personnel	897.12 €	555.36 €	- €	0.00%		0.00%
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	237.82 €	100.00 €	- €	0.00%		0.00%
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles		200.00 €	45.90 €	22.95%		80.54%
Chapitre 68 - Dotations aux provisions	0 €	181.00 €	11.09 €	6.13%		19.46%
Chapitre 002: Déficit reporté						
Total dépenses de fonctionnement	28 842.93 €	1 036.36 €	56.99 €	5.50%	-99.80%	100.00%
RECETTES	CA 2024	BP 2025	CFU 2025	Taux d'exécution	Evolution	Poids en %
Chapitre 70 - Produits des services	28 747.73 €	1 000.00 €	45.90 €	55.80%	-99.84%	55.80%
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	- €	- €	- €			
Chapitre 77 - Produits exceptionnels		- €	- €			
Chapitre 78 - Reprise sur amortissements et provisions	35.96 €	- €	- €			0.00%
Chapitre 002: Excédent reporté	95.60 €	36.36 €	36.36 €	100.00%	-61.97%	44.20%
Total recettes de fonctionnement	28 879.29 €	1 036.36 €	82.26 €	7.94%	-99.72%	100.00%

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire,
Fait à Montfort-le-Gesnois, le 13 février 2026

Le Président
André PIGNÉ

